

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ADMINISTRATION

REDACTION

45

PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL

ABONNEMENT

UN AN - - \$0.50

Strictement d'avance



JOURNAL QUI FAIT DANSER

ANNONCES

MESURE AGATE

1ère insertion - - 10 cents

Autre " " " "

A LONGS TERMES

CONDITIONS SPECIALES

LE NUMERO

UN CENTIME

VOL. I

MONTREAL, SAMEDI, 12 FÉVRIER 1887

No 21

Guide du duelliste indécrot

Suite.

XXXIV

PROCÈS POSSIBLE, DÉFENSE.

L'homme qui défend son honneur l'épée au poing est bien vu dans le monde, au tribunal c'est le contraire; par contre le monde méprise un homme qui se laisse enlever le... respect, et au tribunal, on ne s'en occupe pas.

L'homme bien né a vivement fait son choix.

Mais qu'arrive-t-il, c'est que la police vexée fait toutes sortes de misères à l'homme qui se respecte. Oui, elle le poursuit, lui mange son argent, lui fait des procès, le met à l'amende, et parfois en prison.

Que la police poursuive, soit, c'est sa manie, ça n'a rien de si extraordinaire, mais se laisser condamner, ce serait trop naïf.

Pour éviter cette calamité, il faut avoir un bon avocat et surtout l'inviter à méditer la plaidoirie suivante, que je n'hésite pas à recommander comme modèle du genre au jeunes stagiaires, et même aux soi-disant matras du barreau:

Le juge ayant la manie de se mêler toujours des affaires des autres, il arrive fréquemment que le duel est suivi d'un procès.

Le prévenu y gagnent non moins fréquemment des peines variables, selon les cas particuliers de la rencontre. Pourquoi ces condamnations iniques?

Parce que les duellistes ont le tort de s'adresser à des avocats de carton, mazzettes.

Le duel serait si facile à défendre devant des juges, si les défenseurs avaient un peu de bon sens!

Tenez, par exemple, imaginons une affaire quelconque; supposons une affaire entre journalistes, la suivante; M. Bocottret du *Cloporte émoullent* a inséré dans son journal les lignes que voici:

"La Norvège, n'a jamais eu à subir un pareil hiver; le froid y est tellement rigoureux, que les cultivateurs se sont vus forcés de mettre des gilets de flanelle aux navets pour les empêcher de geler."

M. Failanoce du *Risqué moderne* a démenti le fait en écrivant:

"En Norvège, on ne met pas de gilets de flanelle aux navets, ainsi qu'un de nos stupides confrères a cherché à l'insinuer, mais on les frictionne toutes les deux heures avec de l'alcool camphré."

M. Bocottret a naturellement giflé M. Failanoce, et on s'est battu à l'épée pour réparer l'injure.

Nier le fait, c'est impossible. S'excuser, dire que c'était pour rire ou qu'on ne l'a pas fait exprès, il n'y faut pas songer.

Le plus simple, c'est d'avouer franchement, et de se cramponner à la défense.

Ce ne serait pas faire preuve d'éloquence, de dire:

"Ces messieurs ne se sont fendus l'un sur l'autre, que pour s'assurer si leurs pantalons étaient solidement cousus dans l'entre-jambes."

Non, ce serait témoigner d'une certaine méfiance envers messieurs les tailleurs, et les froisser inutilement.

Il vaut mieux se draper dans son mérinos, et s'écrier:

Messieurs de la cour, Messieurs les jurés, Il faut réellement que votre hanneton ait



A QUÉBEC

MERCIER.—Les anciens ministres se tenaient à leurs sièges avec des crampons, les miens seront plus solides car je les fixerai avec des vis.
MARCHAND.—C'est une bonne idée. Il n'y a rien comme les vices pour soutenir un ministère.

eu les pattes en l'air, pour que vous nous ayiez mis dans l'obligation de venir étaler sur vos prétentieuses tartines, le beurre misel du ridicule.

(Surpris par ce début, le président sera capable d'en renifler sa sonnette.)

Vous n'avez pas de loi relative au duel; en vertu de laquelle voudriez-vous nous condamner?

C'est absolument comme si vous aviez la prétention de faire remettre un fond de culotte à une paire de guêtres!

(Les jurés ommenceront à être très perplexes.)

Si jamais vous aviez le toupet de nous condamner, qu'en résulterait-il?

Vous laisseriez supposer que vous blâmez les adversaires de ne pas s'être tués tout à fait, et que vous les fourrez en prison, pour les punir de s'être ratés. Car, il faut bien en convenir, s'ils étaient morts, vous n'auriez pas la cruauté de faire mettre leurs cercueils à Mazas, n'est-ce pas? Condamner des duellistes survivants, ce serait pousser à l'assassinat.

Permettez-moi, Messieurs de la cour, de m'écrier avec Cicéron: Cenetibus pasum trechicus; ce n'est pas très chic.

(Les magistrats se sentant dans leur tort feront une fameuse grimace.)

On n'est pas diffamé, on n'est pas battu, on n'est pas volé, mais on est ridiculisé, ce qui est pire, vous le savez, Messieurs, le ridicule tue en France—et la loi qui prévoit les autres cas n'accorde aucun recours contre l'individu qui vous fait passer pour une hultre; que faire alors!

Aller trouver le monsieur et lui enlever le... comprenez? Non, car en ce cas il vous ferait mettre au poste.

Lui répondre: Vous en êtes un autre? Avouez que c'est bien mesquin!

Quelle ressource reste-t-il donc à l'homme outragé?

Aucune.

Aussi, je n'hésite pas à le déclarer, c'est vous, magistrats, vous qui représentez la loi, qui devriez être déclarés coupables de n'avoir rien inventé pour punir les gens qui blaguent les autres.

Qu'un particulier sollicite la permission d'aller se couper le nez avec un contrôleur d'omnibus, on la lui refusera.

Pourquoi?

Parce qu'on trouve inutile que ce particulier s'amuse; on ne trouve pas nécessaire qu'il coupe le nez de personne. Dans l'armée, que voyons-nous?

Nous voyons le contraire; c'est-à-dire que si un soldat demande la permission de se battre en duel, on la lui accordera toujours, et si son adversaire refuse de s'aligner, on foutrera même l'adversaire au clou.

Or, que représente l'armée? La loi, l'ordre, n'est-ce pas?

Eh! bien, si l'ordre et la loi peuvent se battre en duel pourquoi ne le permettez-vous pas aux simples civils.

Tout aux militaires alors! Vous ne trouvez pas que ce soit déjà suffisant de les autoriser à ne payer que trois sous au lieu de six dans les omnibus!

(Les jurés ne manqueront pas de se dire entre eux: Voilà un gaillard qui est joliment malin.)

Un mot encore en finissant: si le duel est défendu, pourquoi ne l'empêchez-vous pas?

Nous nous sommes battus à Bagatele, les gardes ne nous ont rien dit.

Oh! je sais bien que vous allez me répondre: c'est parce qu'ils ne vous ont pas vu.

Mais c'est justement là leur tort! Si les gardes nous avaient vus, il nous auraient empêchés.

Pourquoi ne nous ont-ils pas vus? Parce qu'ils n'étaient pas là.

Pourquoi n'étaient-ils pas là? Parce qu'ils faisaient mal leur service.

Or, que représentent les gardes? La loi, qui, elle-même est représentée par le commissaire, qui représente le ministre, qui, lui, représente le chef de l'État.

Dans le principe, ce sont donc les gardes que vous devriez punir si vous voulez absolument des victimes, mais je vous préviens que le chef de l'État ne sera pas content, il sera même vexé de se voir condamné dans la personne de ceux qui le représentent.

(Les jurés perplexes, tout le temps de cette magnifique plaidoirie, ne trouveront rien à répondre, car au moment d'ouvrir la bouche, le président lui-même s'apercevra qu'il s'est complètement usé la tête à force de se la gratter.)

Voilà ce que j'appelle une défense, mais malheureusement les orateurs sont si rares aujourd'hui!

FIN.

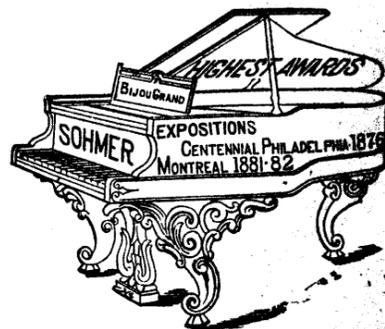
A la dernière soirée de Mme Doublé.

—Comprenez-vous cette coquetterie et ce décolletage à cinquante ans sonnés!

—Sonnés?

—Je vous assure...

—Laissez donc: chez les femmes, à partir de vingt-neuf la sonnerie est arrêtée.



SOHMER

Adoptés aux conservatoires de New-York, Boston, Philadelphie, New York College of Music, Fifth Avenue Theatre, Couvent de Villa Maria, Montréal, Couvent du Sacré Cœur à Mahatanville, Couvent de Villa de Sales, Long Island, et dans toutes les principales Institutions d'Amérique. Le Couvent de Maria qui a 8 pianos Sohmer depuis plus de six ans dit que ces pianos sont parfaits sous tous les rapports et ne peuvent pas être surpassés.

— SEULS AGENTS. —

LAVIGNE et LAJOIE

1657, RUE NOTRE-DAME, Montréal

LE VIOLON

Paraît tous les samedis.

L'abonnement est de 50 cents par année, inviolablement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit cents la douzaine.

Toutes communications doivent être adressées comme suit :

LE VIOLON,
45, Place Jacques-Cartier,
MONTRÉAL.

H. BERTHELOT, RÉDACTEUR.

MONTRÉAL, 12 FÉVRIER 1887



LE PETIT BAPTISTE ET SON PAPA

ILS DISCUTENT LA POLITIQUE DU JOUR

Baptiste.—Le petit catéchisme n'est plus bon à présent, papa. C'est un de mes amis qui vient de m'apprendre ça.

Ladébauche.—C'est un mauvais ami qui t'a parlé ainsi. Ça doit être quelque petit suisse que tu as rencontré près du Champ-de-Mars.

Baptiste.—Non, papa. C'est un petit garçon qui lit l'*Etendard*. Il m'a dit qu'une des réponses du petit catéchisme n'était plus bonne.

Ladébauche.—Quelle est cette réponse ?

Baptiste.—C'est celle-ci : "Celui qui écoute les pasteurs de l'église écoute Jésus-Christ lui-même qui enseigne par eux ; et celui qui leur désobéit, désobéit à Jésus-Christ qui commande par leur bouche." Puisque cette réponse n'est plus bonne, c'est inutile pour les évêques de donner des conseils aux Canadiens, car d'après l'*Etendard* on ne doit plus écouter lorsqu'ils nous parlent des élections.

Baptiste.—Baptiste je t'ai défendu de t'amuser avec les petits garçons qui lisent l'*Etendard*. Lorsque je serai rendu à la maison, je te donnerai une rince pour t'enseigner à te conduire. Petit malheureux, qu'est-ce que tu espères devenir en fréquentant les Castors ? Ne sais-tu pas qu'ils sont à la veille d'être excommuniés en règle ?

Baptiste.—Je ne savais pas ça. Pourquoi seront-ils excommuniés ?

Ladébauche.—Pourquoi ? parce que l'*Etendard* est en rébellion ouverte contre les évêques de la province, qui tous, sans exception, ont condamné le mouvement Riel. L'*Etendard*, le *Witness* et l'*Aurora* et tous les journaux suisses sont tous de la même potée, ce sont trois têtes dans le même bonnet. Les protestants et les rouges qui ne font pas de religion, trouvent que M. Blake et M. Mercier sont des hommes à idées avancées.

Baptiste.—Quelles idées avancées ont-ils, messieurs Blake et Mercier ?

Ladébauche.—Les idées avancées de ces messieurs sont de conduire le pays à leur propre guise sans s'occuper du public, leurs idées avancées sont de se croire plus fins que leurs curés et de les empêcher d'exprimer leur opinion sur les affaires du pays. L'homme à idées avancées veut l'abolition des dîmes, des taxes sur les églises et les institutions charitables ; il veut aussi enlever l'éducation primaire des mains du clergé pour la confier à des laïques. On en verrait de belles, ma foi, si les Rouges restaient quelques années au pouvoir.

Baptiste.—Mais, papa, les Rouges ont été

au pouvoir en 1873, pourquoi n'y sont-ils pas restés aussi longtemps que les Bleus.

Ladébauche.—La raison était bien simple. Le bien être du pays était leur moindre souci. La première pensée des chefs libéraux a été de se caser du mieux qu'ils pouvaient dans des fauteuils de juges et dans les bureaux publics. MacKenzie ne voulait pas dépenser un traitre de sou pour la province de Québec et donnait des contrats de chemins de fer à ses amis d'Ontario.

Du moment que les Rouges ont été maîtres à Ottawa, qu'est-ce que tu as vu ? Tu as vu les manufactures se fermer, les ouvriers se mettre en grève et s'expatrier pour ne pas crever de faim. Sir John est venu justement à temps pour tirer le pays d'embarras en adoptant la politique de la protection.

Baptiste.—Mais on me dit que M. Blake est un grand ami des Canadiens-français et qu'il n'aurait jamais consenti à faire pendre Riel.

Ladébauche.—Voyons, qui-est-ce qui croit cette blague-là aujourd'hui ? Ne sais-tu pas qu'en 1873, Blake était le plus acharné des Anglais du Haut-Canada pour faire exécuter le chef des Métis. Il a été jusqu'à lancer une proclamation par laquelle il offrait \$5,000 à tout homme qui prendrait Riel mort ou vif. Es-tu assez bête pour croire qu'il est revenu à de meilleurs sentiments à l'égard de nos compatriotes ?

Il n'est pas plus l'ami des catholiques que des Canadiens-français. Lorsque ses amis étaient au pouvoir ils n'ont jamais consenti à nommer un ministre catholique parmi les Anglais ou les Irlandais.

Baptiste.—Comment penses-tu que les élections vont finir, est-ce les conservateurs ou les libéraux qui vont gagner ?

Ladébauche.—Je n'hésite pas à croire que le cri des *Grits* contre les catholiques va peut-être diminuer de trois ou quatre voix la majorité de Sir John dans Ontario, pas plus, car tous les grands manufacturiers lui ont promis leur influence. Dans Québec le peuple a assez de bon sens pour comprendre que si Blake arrive au pouvoir ce sera la fin de la protection. L'ouvrier intelligent sait que ce sont ses gages, son gagne pain qui sont en jeu et je suis sûr qu'il votera du bon côté.

Baptiste.—D'après ce que vous me dites, je puis gager en faveur des Bleus ?

Ladébauche.—Assurément. Les Rouges qui croient remporter les élections dans la province de Québec vont se fourrer le doigt dans l'œil jusqu'au coude. Ils vont se réveiller le 23 février, gros-jean comme devant.

Baptiste.—Ecoute-donc, papa, la musique sur la rue Notre-Dame. Je crois que c'est une procession aux flambeaux. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Ladébauche.—C'est monsieur Mercier qui fait encore un triomphe.

Baptiste.—Mais il en a fait trois, la fois qu'il est parti pour Québec, la fois qu'il en est revenu et la fois qu'il a gagné l'élection.

Ladébauche.—Monsieur Mercier aime les triomphes. Il a ordonné à ses amis de lui en préparer un toutes les semaines. Quand il repartira pour Québec encore un triomphe, quand il partira pour St Hyacinthe encore un triomphe ; quand il en reviendra encore un autre. Ça ne finira plus, ça n'aura plus de bout.

Baptiste.—Mais, papa, il y a des imites pour les triomphes.

Ladébauche.—Non, mon fils, pour les gens qui n'y sont pas accoutumés. Ils croient que ces triomphes vont les relever dans l'estime de leurs compatriotes. Mais là ils se trompent grandement. Tout le monde sait comment on organise ces triomphes-là. Les jacks qui portent des flambeaux savent que lorsque leur homme sera rendu à l'Hôtel Richelieu, il leur paiera chacun une demi-douzaine de "schnuffers." Et puis le plaisir d'entendre la Bande de la Cité ou l'Harmonie. Lorsqu'on paie le prix on peut toujours avoir une bande pour jouer dans les rues. On ne blague pas les bons Canayens avec ces démonstrations-là. On connaît ceux qui les organisent et quel est leur but en faisant ce tapage.

BIOGRAPHIES-ECLAIRS

Ce que l'on dira de nos contemporains au XXI^{ème} siècle.

(Suite.)

POULIN

n'était pas, comme l'ont prétendu quelques chroniqueurs de l'autre siècle, un des fils de Cheval qui fut longtemps député de Rouville à la Chambre des Communes. Son père était réellement un Poulin.

Poulin après avoir pratiqué la médecine à Ste Marie de Monnoir, voulut se tracer un sillon dans le champ de la politique.

Pendant la grande lutte électorale de 1872 Poulin battit Cheval et siégea pendant plusieurs années au parlement d'Ottawa. Après la chute du ministère Macdonald Cartier il quitta la politique pour ouvrir un magasin de vins en gros sur la rue St Paul à Montréal. C'est alors que son nom fut inscrit dans le temple de l'Immortalité comme l'inventeur du cocktail en bouteilles et du coup d'appétit Poulin qui se boit encore dans plusieurs familles françaises. La fortune ne sourit pas à ses opérations commerciales et il débuta dans la carrière d'hôtelier en 1885 à Sorel en ouvrant l'Hôtel Brunswick. Comme cet établissement était trop somptueux pour les Sorelois, il céda la place à Black Joe et à Jos. Béliveau pour tenter fortune sur les bords du canal Lachine où il ouvrit un immense clos de bois. M. Poulin est rentré dans la vie publique en 1887 en se faisant élire au parlement fédéral dans son ancien comté. Il mourut dans la Colombie Anglaise vers l'année 1902.

FABRE

a laissé un grand nom parmi les Canadiens-français du XIX^{ème} siècle comme industriel et publiciste. Ses débuts furent des plus humbles. Après avoir terminé un brillant cours d'études au collège de Montréal, il refusa d'entrer dans le journalisme où l'appelaient son talent d'écrivain et sa connaissance profonde des lois de la dialectique, parcequ'il considérait alors cette carrière comme une des plus ingrates. Il vendit son patrimoine et investit tous les fonds qu'il avait réalisés dans la manufacture de parapluies la plus considérable du Canada. Il fit beaucoup de bruit dans les rues de Montréal avec une grosse cloche attachée à sa voiture sur laquelle il recevait tous les riflards qu'on voulait lui confier pour raccommodage. La parapluiterie de Fabre prospéra si bien qu'il réussit à amasser une somme suffisante pour se lancer dans le commerce en gros de fournitures de selliers et de carrossiers. Il ne borna pas là ses spéculations, pour faciliter la diffusion des sciences il fonda sur la rue Notre-Dame la librairie française la plus importante du Canada. Dans ce dernier commerce il s'était associé à M. Gravel, candidat ouvrier et père de Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet. Cette association lui valut une part considérable du patronage du clergé. Vers 1862 il fonda à Québec un journal quotidien l'*Evénement* qu'il rédigea avec un style et une verve tellement remarquables que cette feuille atteignit une circulation extraordinaire. En 1875 il fut nommé sénateur et il donna sa démission en 1878 pour être Commissaire du gouvernement canadien à Paris, charge qu'il occupa pendant une dizaine d'années.

Parmi les opuscules de Fabre qui ont été transmis à la postérité se trouve une ode à Kossuth qu'il avait composée en sortant du collège.

GAGNON

a été pendant une année un des membres les plus actifs du cabinet Mercier à Québec. Avant d'entrer dans la députation il pratiqua longtemps la profession de notaire à Kamouraska. Doué d'un talent extraordinaire pour la musique il abandonna le notariat pour devenir organiste de la basilique à Québec. Ecrivain à la plume facile il publia l'histoire des chants canadiens et plusieurs travaux d'archéologie qui ne manquent point

d'un certain mérite. Après avoir touché l'orgue pendant cinq ou six ans à Québec, il se rendit à Montréal pour s'y livrer au commerce de bonneterie. Ce négoce n'étant pas assez lucratif il ouvrit avec un de ses frères une agence mercantile sur la place d'Armes, opération qui fut des plus heureuses. Il retourna à Kamouraska une couple d'années plus tard et rentra dans la vie publique en acceptant un ministère sans portefeuille sous l'administration de M. Mercier. Lorsque ce dernier fut créé juge de la Cour Suprême en 1893 à l'avènement de M. Blake au pouvoir, Gagnon devint chef du parti libéral dans la province de Québec. Il mourut shérif de Kamouraska.

Les portraits de Gagnon qui ont été conservés dans les musées de Québec nous le représente avec une tête à la Mirabeau. Il portait des marques de picote et une moustache abondamment fournie.

LES DECORATIONS DU CARNAVAL.

Discours en l'air tenus par les ornements de la maison Beullac.

PERSONNAGES : Fers de Lance, Penons, Oriflammes, Banderoles, Cartouches, Ecussons, Drapeaux Anglais et Français, Draperies Rouges Draperies Blanches et Draperies Bleues, le Velum.

1^{er} Penon.—Bonjour, l'ami, te voilà sorti de nouveau avec moi. Comment trouves-tu le Canada ?

2^{ème} Penon.—Fichu pays. Je préfère la France où la durée du service n'est que de cinq ans. Ici, je sers comme toi depuis quinze ans.

1^{er} Penon.—Est-ce possible ? Ma foi, oui. Tu te rappelles, nous avons servi ensemble en 1872 dans la salle du marché Bonsecours pour les Noces d'or de Mgr Bourget. Nous étions alors jeunes et frais. C'étaient alors des jours heureux.

1^{ère} Oriflamme.—Je suis aussi vieille que vous deux. J'étais de cette fête-là et de toutes les autres qui se sont suivies depuis 1872.

2^{ème} Oriflamme.—J'ai beaucoup souffert pendant la grande St. Jean-Baptiste de 1874. J'ai pris de l'humidité et j'ai contracté une longue maladie dont je souffre encore aujourd'hui. J'ai perdu mes couleurs et j'ai aujourd'hui le teint chlorotique.

1^{ère} Oriflamme.—Vous avez raison, j'ai souffert autant que vous. Si ma mémoire ne me fait pas défaut, nous avons servi ensemble, 1. Aux Noces d'or de Mgr Bourget ; 2. à la grande St. Jean-Baptiste de 1874 ; 3. au Jubilé Musical de 1878 ; 4. le jour de la St. Jean-Baptiste en 1884 ; à la Cavalcade sur le terrain de l'Exposition à la même occasion ; 5. à l'arrivée de Sir John dans le Drill Shed ; 6. à l'arrivée du 65^{ème} du Nord-Ouest ; 7. à la remise du Pallium au Cardinal Taschereau ; 8. au bal masqué de la Gaieté Française ; 9. aux banquets de Fréchette et d'Ovide Perrault ; 10. aux banquets de la Société Française ; 11. au dernier bal masqué de la Gaieté Française sur la rue Panet, et 12. pour compléter la douzaine, au Carnaval de 1887.

1^{er} Ecusson.—Je ne me porte pas bien et je ne sais si je pourrai servir pendant les six jours du carnaval, je me suis cassé l'épine dorsale en faisant une chute du haut de l'arche de la rue Notre-Dame à l'arrivée du 65^{ème}. Mes blessures ont été mal pansées et je crains de craquer avant la fin de la journée.

2^{ème} Ecusson.—J'ai toujours joué de malheur. Chaque fois que je suis sorti, il m'est arrivé un accident. J'ai des érosions dangereuses dans ma charpente et le vent m'a fait dans le pelvis un grand trou qui me cause des inquiétudes. Quelle misère ! être obligé de travailler après 15 années de service dans un pays comme celui-ci.

Une Cartouche.—Et moi donc, mon cadre et mon fond n'ont jamais changé depuis quinze années. L'inscription seule change, cette fois elle n'a pas changé. Travaillez

prenez de la peine, mais c'est le fond qui manque le plus.

Un Fer de Lance.—Si vous m'aviez vu en 1874 comme j'étais élevé, pointu et brillant. Aujourd'hui j'ai perdu ma dorure, j'ai la pointe raccourcie et mon corps devient rabougri. Que voulez-vous, mes enfants, les ans en sont la cause ! Avec le vieil âge, la pointe s'émousse. Quand je parle de la pointe, ce n'est pas de Lapointe qui a fait la glissoire de la Place Jacques Cartier.

La Draperie Rouge.—Je n'en puis plus. Je ne crois pas résister jusqu'au bout. J'ai claqué dans l'air par tous les temps, pendant la pluie, le vent, la neige et la grêle. J'ai bien souffert dernièrement ; on m'a promené en triomphe dans toute la province de Québec.

La Draperie Bleue.—Tu te vantes, torchon. Parle donc de moi qui ai toujours flotté glorieux et sans souillure depuis 20 ans. Ça ne me plaît qu'à demi de me voir en ta compagnie aujourd'hui.

Le Velum.—Pas de politique ici. Je n'admettrai pas ça. Je suis jeune et fort. Je ne fais que ma deuxième sortie. Vous me devez tous le respect. C'est moi qui abritai l'épiscopat à son entrée dans l'Hôtel-de-Ville, l'été dernier. Cet hiver, je couvrirai la noble tête du marquis de Lansdowne. L'avenir me réserve encore un long service.

Tous les ornements en cœur.—La prochaine fois que la maison Beullac nous sortira, nous nous mettrons en grève.



COUPS D'ARCHET

Le Violon aimerait à savoir si le Monsieur Dupuis qui brigue les honneurs civiques dans le quartier St Jacques est le même Monsieur Dupuis qui a acheté pendant les dernières élections parlementaires un baril de whisky chez un épicier de gros de la rue St-Paul et qui a expédié cette boisson à Ste-Julienne, comté de Montcalm, comme sa souscription au fonds électoral, action qui a été rigoureusement condamnée par le curé de la dite paroisse.

Si c'est le même monsieur, il peut se vanter d'être un pur.

Le Violon aimerait aussi à savoir si c'est le même Monsieur Dupuis qui a retiré sa candidature deux fois dans le quartier St-Jacques pour faire plaisir à l'échevin Beau-soileil.

Si c'est le même, c'est un monsieur qui peut se vanter d'être joliment indépendant.

M. Hurteau, nous en sommes sûr, va lui faire danser un joli rigodon le 1er mars.

Après l'accident sur le Central Vermont. —Le parlement devrait passer une loi sévère pour prévenir les accidents de chemins de fer.

—Pourquoi ne pas adopter le système des directeurs ?

—Quel est le système des directeurs ?

—Pendrez trois ou quatre directeurs de chemins de fer après chaque accident sérieux, comme celui de Woodstock.

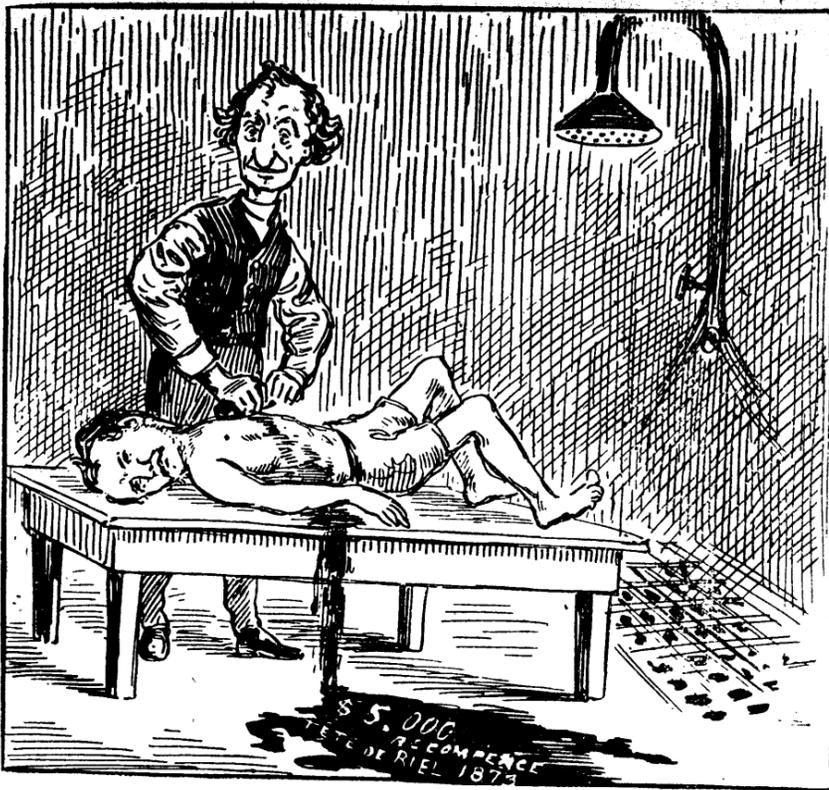
Un des mes condisciples de collège, disait un vieux à la toilette éraillée, était le fils d'un homme très riche. Moi, j'étais un petit garçon bien pauvre. Il dépensait plus d'argent dans une semaine que je n'en ai gagné dans toute ma vie. Il est maintenant conducteur sur les petits chars.

—Et vous ?

—Moi, je suis le charretier sur le même petit char.

Dans la cellule d'un condamné à mort. L'avocat à son client : Ils ne peuvent pas vous pendre pour un meurtre que vous n'avez pas commis.

Le client. Le juge en prononçant sa sen-



A OTTAWA.

Sir John fait prendre un bain ture à Blake. Il le masse assez bien pour en faire sortir la saleté.

tence a dit que je serais pendu par le col jusqu'à ce que mort s'ensuive.

L'avocat (réveur). C'est très-bien ; ne vous en occupez pas, laissez les vous pendre et je leur en ferai coûter pour cela.

Le vagabond. Je suis dans une grande misère, pourriez vous me donner quelques sous pour l'amour du bon Dieu ?

Le Monsieur. Vous êtes un homme fort, pourquoi ne travaillez-vous pas à enlever la neige sur le trottoir ?

Le vagabond. Je n'ai pas le temps.

Le Monsieur. Comment ça ?

Le vagabond. Je passe tout mon temps à mendier.



JULES.—Ugène, c'est un crème de la crème. Viens tirer une touche.

EUGÈNE.—Ça ne vaut pas la peine. Je préfère payer 5 cents chez Brazeau pour mes crèmes. Brazeau est au No. 47 rue St. Laurent.

VARIETES

Un soir de première représentation à Paris :

—Allez-vous ce soir au Vaudeville ? demandait-on à un auteur dramatique fort spirituel.

—Ma foi non ! je ne vais plus au théâtre ; quand les pièces de mes confrères sont mauvaises, ça m'ennuie ; quand elles sont bonnes, ça m'embête.

UN BON MÉNAGE.

Deux jeunes femmes parlent de leurs maris. Le mien dit la première, est sobre comme un chameau.—Le mien, fit l'autre, boit comme un petit trou, mais chose extraordinaire il n'est jamais plein, jamais malade, il ne manque jamais une journée de travail.—Comment expliques-tu ça. —L'explication est facile, il ne boit que chez le bon Gauthier ; je ne lui permettrais jamais d'aller chez le mauvais. Chez le bon Gauthier, il ne boit que les vins les plus purs et de meilleure qualité. C'est la place la plus chic de Montréal aujourd'hui. C'est au No. 88, rue St. Laurent, à l'enseigne du Tonneau Rouge.

En cour d'assises : —Accusé, dites-nous pourquoi vous avez tué votre femme ?

—Mon président, la vie commune était devenue insupportable

—Mais vous pouviez demander la séparation ou le divorce.

—Impossible, je lui avais fait le serment de ne la quitter qu'après sa mort !

THÉÂTRE ROYAL.

La jeune et charmante prima dona Corinne joue cette semaine dans le nouvel opéra, *Arca lia*. Tous les jours il y a foule.

Au grand dîner pour la fête de sa maman quoiqu'il y ait un peu de cérémonie, Mlle Lili a été admise à table.

Elle a promis d'être bien sage. Mais elle a devant elle un gros monsieur, complètement chauve, et elle ne le quitte pas des yeux.

—Oh ! maman, s'écrie-t-elle, vois donc le monsieur : il a la tête toute nue !

Le capitaine Paravirer, un vieux loup de mer, fait visite à une de ses amies ; celle-ci lui présente son fils.

—Est-il bien obéissant ? demanda Paravirer en caressant l'enfant.

—Oh ! pas toujours.

—Ah ! vingt-cinq mille pétards de tonnerre de Brest ! s'écrie le capitaine, comment, tu te permets de désobéir à une mère aussi gentille que la tienne, petit-fils de triple guenon !

Voici une maxime orientale qui me semble assez jolie pour mériter d'être transcrite : Celui qui n'a pas de fortune n'a pas de crédit ;

Celui qui n'a pas de famille, n'a pas d'appui ;

Celui qui n'a pas d'enfants n'a pas de force ;

Celui qui n'a pas une femme soumise n'a pas de repos ;

Mais celui qui n'a rien du tout celui-là n'a pas de soucis.

UN DESSIN ARTISTIQUE.

Frank Labelle possède le secret d'attirer la foule à son restaurant Le Pavillon, qui est une véritable bonbonnière. Il vient de dessiner lui-même sur la grande glace de son buffet un modèle parfait du château de glace. L'effet est des plus charmants et tous ceux qui le voient disent que c'est un petit chef-d'œuvre. Les étrangers qui visitent Montréal ne doivent pas oublier les merveilles que Frank a préparées pour le Carnaval, dans son Pavillon, No. 65, rue Bleury.

Le *Charivari* rappelle combien Henry Monnier était amusant quand il racontait, en le mettant en scène, le drame du *Roi de Pologne*, qui se jouait, il y a une cinquantaine d'années, aux Funambules :

La toile se levait sur un horrible cachot, où un homme enchaîné se parlait ainsi à lui-même :

—Dire que j'ai connu la pourpre ! (Puis au géolier qui entre). Que voulez vous, homme généreux ?

Le géolier.—Il y a comme ça un *môme* qui a affaire à vous.

Le roi.—Ciel ! mon fils !

—L'enfant.—P'tit papa, c'est moi qui t'apporte des fleurs et du lait pour couronner ton front.

A ce moment, la représentation est interrompue. Un spectateur, que cette scène avait enivré, donne des gifles à son enfant, en lui disant :

—Tiens ! tiens ! tiens ; vilain gamin. Ce n'est pas toi qui ferais ça pour ton père !

LE CARNAVAL

Tout indique que nous allons avoir le plus beau carnaval qui se soit jamais vu. Aussi chacun se prépare, et surtout nos hôtels de renom, tel que celui de M. Théotime Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et Sanguinet, qui a fait de grandes réparations à son établissement, et c'est là que vous trouverez les liqueurs les plus pures de Montréal, Vins des crus en renom, Cigares des meilleures marques. Cabinets particuliers. Huîtres en écailles reçues par express tous les jours. Soupe aux huîtres et le fameux cigare "Théo" à 5 cts. Allez goûter ses Tom and Jerry.

Salle éclairée à la lumière électrique à la disposition des clients.

Un employé des postes a eu le courage de copier les différentes façons d'orthographe les rues de Paris qui lui sont passées sous les yeux. Voici, par exemple, ce qui concerne la rue des Saint-Pères :

Rue des saint pères.—Rue des cinq pères.—Rue des cinq paires.—Rude et sain père.—Rut des cinq pères.—Rude essayim perd.—Ruisse impaire.—Rude est-ce impair.—Rue des seins paires.

Les testaments bizarres sont à la mode. On a entendu parler de celui de lady Tempest, qui a laissé toute sa fortune à ses chiens, à la condition que ceux-ci jeteront le jour anniversaire de sa mort.

Citons comment pendant à celui de lady Tempest, le testament d'un conseiller d'état anglais, Christian Winslow, qui laissait d'ailleurs sa fortune à ses héritiers, mais à la condition que ses douze chevaux de carrosse seraient fusillés après sa mort, pour qu'ils ne fussent pas tourmentés par ceux qui pourraient les acheter.

Mentionnons enfin les dernières volontés d'un banquier qui exigea d'être enterré avec cinq cent mille francs dans son tombeau.

L'héritier malin mit un chèque de cette somme dans la bière.

—Après tout, racontait-il, le défunt pourra venir toucher sa traite quand il voudra !

PHOTOGRAPHIE RAPIDE.

La pose est instantanée dans l'atelier photographique de Henri Larin. Il n'a qu'à évoquer son objectif sur un groupe de grandes personnes ou sur un enfant des plus agités pour obtenir un excellent négatif. Les portraits, d'après le nouveau procédé de M. Larin est en voie d'acquérir une grande popularité. Prix très-modérés et satisfaction garantie.

H. LARIN, 18 rue St-Laurent.

Un de nos confrères parisiens raconte une historiette qui prouve que les honoraires des avocats ne sont pas ce qu'un vain peuple pense. Exemple :

Un jour que M. de Morny recevait M. Rouher à dîner, il lui demanda quelle cause il avait plaidée la première de toutes.

Comme M. Rouher se faisait prier :

—Combien avez-vous gagné ? lui demanda le duc

—Eh bien ! lui dit M. Rouher, j'étais fort jeune, un paysan auvergnat vint me trouver pour plaider sa cause. Je la plaicai assez bien, je l'avoue, et je la gagnai.

—Combien me prendrez vous ? me demanda le paysan.

—Eh bien !... deux francs, lui dis-je, souriant.

—Deux francs ? répéta le paysan, comme s'il avait mal entendu ; oh ! que c'est cher ! Vous me passerez bien cela pour vingt-huit sous ?

—Non, quarante sous : quarante sous ou rien.

—Ah ! ma foi, j'aime mieux rien, fit le paysan, et il sortit en me saluant très poliment.

La Bibliothèque à Cinq Cents voit chaque jour son succès s'affermir. D'où lui vient cette faveur particulière du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication, et l'on se rendra immédiatement compte du choix éclairé, de l'attention scrupuleuse qui président à sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Littérature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Désert ou de la Vie Indienne, y sont tour à tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naître les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, La Bibliothèque à Cinq Cents a sa place marquée d'avance à tous les foyers, où elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an, \$2.50 ; six mois, \$1.25. S'adresser à Poirier, Bessette & Cie, 1540 Rue Notre-Dame, Montréal.

FEUILLETON DU "VIOLON."

UN LACHE

On l'appelait dans le monde; le "beau Signoles." Il se nommait le vicomte Gontran-Joseph de Signoles.

Orphelin et maître d'une fortune suffisante, il faisait figure, comme on dit. Il avait de la tournure et de l'allure, assez de parole pour faire croire à de l'esprit, une certaine grâce naturelle, un air de noblesse, et de fierté, la moustache brave et l'œil doux, ce qui plaît aux femmes.

Il était demandé dans les salons, recherché par les valseuses, et il inspirait aux hommes cette inimitié souriante qu'on a pour les gens de figure énergique. Il vivait heureux, tranquille, dans le bien-être moral le plus complet. On savait qu'il tirait bien l'épée et mieux encore le pistolet.

— Quand je me battrais, disait-il, je choisirai le pistolet. Avec cette arme, je suis sûr de tuer mon homme.

Or, un soir, comme il avait accompagné au théâtre deux jeunes femmes de ses amies, escortées d'ailleurs de leurs époux, il leur offrit, après le spectacle, de prendre une glace chez Tortoni. Ils étaient entrés depuis quelques minutes, quand il s'aperçut qu'un monsieur assis à une table voisine regardait avec obstination une de ses voisines. Elle semblait gênée, inquiète, baissait la tête. Enfin elle dit à son mari :

— Voici un homme qui me dévisage. Moi, je ne le connais pas; le connais-tu ?

Le mari, qui n'avait rien vu, leva les yeux, mais déclara :

— Non, pas du tout.

La jeune femme reprit, moitié souriante, moitié fâchée :

— C'est fort gênant : cet individu me gêne ma glace.

Le mari haussa les épaules :

— Bast ! n'y fais pas attention. S'il fallait s'occuper de tous les insolents qu'on rencontre, on n'en finirait pas.

Mais le Vicomte s'était levé brusquement. Il ne pouvait admettre que cet inconnu gâtât une glace qu'il avait offerte. C'était à lui que l'injure s'adressait, puisque c'était par lui et pour lui que ses amis étaient entrés dans ce café. L'affaire donc ne regardait que lui.

Il s'avança vers l'homme et lui dit :

— Vous avez, monsieur, une manière de regarder ces dames que je ne puis tolérer. Je vous prie de vouloir bien cesser cette insistance.

L'autre répliqua :

— Vous allez me fichez la paix, vous.

Le vicomte déclara, les dents serrées :

— Prenez garde, monsieur, vous allez me forcer à passer la mesure.

Le monsieur ne répondit qu'un mot, un mot ordurier qui sonna d'un bout à l'autre du café, et fit, comme par effet d'un ressort accomplir à chaque consommateur un mouvement brusque. Tous ceux qui tournaient le dos se retournèrent; tous les autres levèrent la tête; trois garçons pivotèrent sur leurs talons comme des toupies; les deux dames du comptoir eurent un sursaut, puis une conversion du torse entier, comme si elles eussent été deux automates obéissant à la même manivelle.

Un grand silence s'était fait. Puis, tout à coup, un bruit sec claqua dans l'air. Le vicomte avait giflé son adversaire. Tout le monde se leva pour s'interposer. Des cartes furent échangées.

Quand le vicomte fut rentré chez lui, il marcha pendant quelques minutes à grands pas vifs, à travers sa chambre. Il était trop agité pour réfléchir à rien. Une seule idée planait sur son esprit : "un duel," sans que cette idée éveillât encore en lui une émotion quelconque. Il avait fait ce qu'il devait faire; il s'était montré ce qu'il devait être. On en parlerait, on l'approuverait, on le féliciterait. Il répé-

ta à voix haute, parlant comme on parle dans les grands troubles de pensée :

— Quelle brute que cet homme !

Puis il s'assit et se mit à réfléchir. Il lui fallait, dès le matin, trouver des témoins. Qui choisirait-il ? Il cherchait les gens les plus posés et les plus célèbres de sa connaissance. Il prit enfin le marquis de La Tour-Noire et le colonel Bourdin, un grand seigneur et un soldat, c'était fort bien. Leurs noms porteraient dans les journaux. Il s'aperçut qu'il avait soif et il but. coup sur coup, trois verres d'eau; puis il se mit à marcher. Il se sentait plein d'énergie. En se montrant crâne, résolu à tout, et en exigeant, des conditions rigoureuses, en réclamant un duel sérieux, très sérieux, terrible, son adversaire reculerait probablement et ferait des excuses.

Il reprit la carte qu'il avait tirée de sa poche et jetée sur la table, et il la relut comme il l'avait déjà lue au café. d'un coup d'œil et, dans le fiacre, à la lueur de chaque bec de gaz, en revenant. "Georges Lamil, 51, rue Montcey." Rien de plus.

Il examinait ces lettres assemblées qui lui paraissaient mystérieuses, pieuses de sens confus : Georges Lamil ? Qui était cet homme ? Que faisait-il ? Pourquoi avait-il regardé cette femme d'une pareille façon ? N'était-ce pas révoltant qu'un étranger, un inconnu vint troubler ainsi votre vie, tout d'un coup, parce qu'il lui avait plu de fixer insolemment les yeux sur une femme ? Et le vicomte répéta encore une fois à haute voix :

— Quelle brute !

Puis il demeura immobile, debout, songeant, le regard toujours planté sur la carte. Une colère s'éveillait en lui contre ce morceau de papier, une colère haineuse où se mêlait un étrange sentiment de malaise. C'était stupide, cette histoire-là ! Il prit un canif ouvert sous sa main et le piqua au milieu du nom imprimé, comme s'il eût poignardé quelqu'un.

Donc il fallait se battre ! Choisirait-il l'épée ou le pistolet, car il se considérait bien comme l'insulté. Avec l'épée, il risquait moins; mais avec le pistolet il avait chance de faire reculer son adversaire. Il est bien rare qu'un duel à l'épée soit mortel, une prudence réciproque empêchant les combattants de se tenir en garde assez près l'un de l'autre pour qu'une pointe entre profondément. Avec le pistolet il risquait sa vie sérieusement; mais il pouvait aussi se tirer d'affaire avec tous les honneurs de la situation et sans arriver à une rencontre.

Il prononça :

— Il faut être ferme. Il aura peur.

Le son de sa voix le fit tressaillir et il regarda autour de lui. Il se sentait fort nerveux. Il but encore un verre d'eau puis commença à se dévêtir pour se coucher.

Dès qu'il fut au lit, il souffla sa lumière et ferma les yeux.

Il pensait :

J'ai toute la journée de demain pour m'occuper de mes affaires. Dormons d'abord afin d'être calme.

Il avait très chaud dans ses draps, mais il ne pouvait parvenir à s'assoupir. Il se tournait et se retournait, demeurait cinq minutes sur le dos, puis se plaçait sur le côté gauche, puis se roulait sur le côté droit.

Il avait encore soif. Il se releva pour boire. Puis une inquiétude le saisit :

— Est-ce que j'aurais peur ?

Pourquoi son cœur se mettait-il à battre follement à chaque bruit connu de sa chambre ? Quand la pendule allait sonner, le petit grincement du ressort qui se dresse lui faisait faire un sursaut; et il lui fallait ouvrir la bouche pour respirer ensuite pendant quelques secondes, tant il demeurait oppressé.

Il se mit à raisonner avec lui-même sur la possibilité de cette chose.

— Aurais-je peur ?

Non certes, il n'aurait pas peur,

puisqu'il était résolu à aller jusqu'au bout, puisqu'il avait cette volonté bien arrêtée de se battre, de ne pas trembler. Mais il se sentait si profondément troublé qu'il se demanda :

— Peut-on avoir peur, malgré soi ?

Et ce doute l'envahit, cette inquiétude, cette épouvante; si une force plus puissante que sa volonté, dominatrice, irrésistible, le domptait, qu'arriverait-il ? Oui que pouvait-il arriver ! Certes, il irait sur le terrain, puisqu'il voulait y aller. Mais s'il tremblait ? Et il songea à sa situation, à sa réputation, à son nom.

Et un singulier besoin le prit tout à coup de se relever pour se regarder dans la glace. Il ralluma sa bougie. Quand il aperçut son visage reflété dans le verre poli, il se reconnut à peine, et il lui sembla qu'il ne s'était jamais vu. Ses yeux lui parurent énormes; et il était pâle, certes, il était pâle, très pâle.

Il restait debout en face du miroir. Il tira la langue comme pour constater l'état de sa santé, et tout d'un coup cette pensée entra en lui à la façon d'une balle :

— Après-demain, à cette heure-ci, je serai peut-être mort.

Et son cœur se remit à battre furieusement.

— Après demain, à cette heure-ci, je serai peut-être mort. Cette personne en face de moi, ce moi, que je vois dans cette glace, ne sera plus. Comment ! me voici, je me regarde, je me sens vivre, et dans vingt-quatre heures je serai couché dans ce lit, mort, les yeux fermés, froid, inanimé disparu.

Il se retourna vers la couche et il se vit distinctement étendu sur le dos dans ces mêmes draps qu'il venait de quitter. Il avait ce creux qu'ont les morts et cette mollesse des mains qui ne remueront plus.

Alors il eut peur de son lit et, pour ne plus le regarder il passa dans son fumoir. Il prit machinalement un cigare, l'alluma et se remit à marcher. Il avait froid; il alla vers la sonnette pour réveiller son valet de chambre; mais il s'arrêta, la main vers le cordon :

— Cet homme va s'apercevoir que j'ai peur.

Et il ne sonna pas, il fit du feu. Ses mains tremblaient un peu, d'un frémissement nerveux, quand elles touchaient les objets. Sa tête s'égarait; ses pensées troubles, devenaient fuyantes, brusques, douloureuses; une ivresse envahissait son esprit, comme s'il eût bu.

En sans cesse il se demandait :

— Que vais-je faire ? Que vais-je devenir ? Tout son corps vibrail, parcouru de tressaillements saccadés; il se releva et, s'approchant de la fenêtre, ouvrit les rideaux.

Le jour venait, un jour d'été. Le ciel rose faisait rose la ville, les toits et les murs. Une grande tombée de lumière tendue, pareille à une carresse du soleil levant, enveloppait le monde réveillé; et, avec cette lueur, un espoir gai, rapide, brutal, envahit le cœur du vicomte ! Était-il fou de s'être laissé ainsi terrasser par la crainte, avant même que rien fût décidé, avant que ses témoins eussent

vu ceux de ce Georges Lamil, avant qu'il sût encore s'il allait seulement se battre ?

Il fit sa toilette, s'habilla et sortit d'un pas ferme.

(à continuer.)

En cour d'assises :

— Vous êtes accusé d'avoir coupé votre femme en morceaux ?

— Mon président, je suis persuadé que c'est elle-même qui s'est mise dans ce triste état.

— Comment, elle-même !

— Assurément; je lui ai toujours entendu dire qu'elle se couperait en quatre pour moi.

L'Imprimerie Générale

Exécute avec diligence toutes espèces de

COMMANDES TYPOGRAPHIQUES

IMPRESSIONS DE LUXE, IMPRESSIONS DE CHEMINS DE FER, IMPRESSIONS DE COMMERCE ETC., ETC., ETC.

L'Imprimerie Générale

EST EN MESURE

D'EXECUTER LES COMMANDES LES PLUS CONSIDERABLES SOUS LE PLUS BREF DELAI.

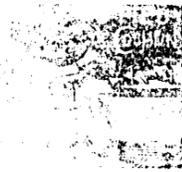
PRIX TRÈS MODÉRÉS.

CHARLES BELLEAU, GÉRANT

No 45, PLACE JACQUES-CARTIER.

N. B.—Les ordres peuvent être déposés au bureau de LA MINERVE, No 45, Place Jacques-Cartier, ou au bureau de LA PRESSE, No 1540 rue Notre-Dame, en face de l'Hôtel-de-Ville.

UNE INNOVATION



Bonne nouvelle pour les gourme-s. Le père Cizol vient d'introduire dans son restaurant les véritables Chinois de la Mère Moreau, pruneaux, pêches, cerises à l'eau-de-vie, le Punch Cizol Rien de mieux pour arroser ses pieds de cochon.

jno

P. CIZOL, 72, rue St. Laurent.

Aux PATINEURS

GRANDE OUVERTURE DU

PALAIS DE LA PUISSANCE

957—RUE STE-CATHERINE—957

(Entre les rues St-Dominique et St-Constant)

SAMEDI, LE 4 COURANT

Musique par les Membres de la Musique de la Cité

ADMISSION, 10 CTS.

J. N. LAMARCHE

RELIEUR

No. 17, RUE SAINTE-THÉRÈSE

Entre les rues St-Vincent et St-Gabriel

MONTREAL,

Reliure commerciale et de goût exécuté avec soin et promptitude, et à prix très modérés.

